



MAIRIE
DE
SEILLANS

VAR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

République française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira le :
Vendredi 18 Février 2022 à 19h00,

À la Salle Polyvalente

Affiché le 14 Février 2022

ORDRE DU JOUR

1. Modification de l'attribution de compensation attribuée par la CLECT
2. Garantie 2022 – Agence France Locale
3. Demandes de subventions DETR / DSIL 2022
4. Demande de subvention Avenir Montagnes Investissement
5. Emprunt
6. Cession véhicule Piaggio
7. Convention annuelle – Examens Psychotechniques – CDG83
8. Convention cadre 2021/2022 CDG 83 – Actes de violence et de discrimination
9. Convention de prestations de services – AIST 83
10. Dépassement du quota d'heures légales supplémentaires (Police – Moulin à Huile – Service Administratif)
11. Attribution des IHTS – Police Municipale
12. Modification de la mise en place du RIFSEEP
13. Tableau des emplois communaux
14. Délégations de compétence
15. Divers

Le Maire

René UGO



9, RUE DU VALAT - 83440 SEILLANS

TÉL. 04 94 50 45 46 - FAX 04 94 50 45 65 - Email : mairie.de.seillans@wanadoo.fr